

Réf: Dossier 290350

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIR GLOBAL VISION » en abrégé « IGV »

Siège ABIDJAN YOPOUGON KOWEIT, Lot 87, Ilot 735

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 14/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIR GLOBAL VISION » en

abrégé « IGV »

Objet :
- Transport
- Achat et vente de produit agricoles
- Construction immobilière
- Lotissement
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissement financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON KOWEIT, Lot 87, Ilot 735

Dirigeant(s) M SANFONE BRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01068 du 05/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12922/GTCA/RC/2024 du 05/03/2024

